

Synthèse

Intégrer la nature en ville à l'échelle du projet pour un aménagement durable

Cycle de formation sur la nature en ville
7 juin 2023



La Direction départementale des territoires des Yvelines, en partenariat avec la Ville de Jouy-en-Josas, le Cerema et le CAUE 78 a organisé le 7 juin 2023 une **première session de sensibilisation/formation à l'attention des élus et techniciens yvelinois sur la prise en compte de la nature en ville.**

Il s'agissait d'aborder cette thématique dans un premier temps à l'échelle des projets et des opérations d'aménagement, un second volet traitant de la nature en ville à l'échelle du territoire et de la planification complètera ce cycle de formation le 3 octobre 2023.

Retours sur cette journée de partage et d'échanges



La formation est introduite par **Monsieur Sylvain Reverchon, Directeur départemental des territoires des Yvelines et Madame Marie-Hélène Aubert, Maire de Jouy-en-Josas.**

Cette formation s'inscrit dans la continuité du cycle de séminaires 2021-2022, abordant les questions de densité. **Tout l'enjeu est de permettre une certaine densité de construction eu égard aux besoins de productions, notamment de logements, avec cependant l'injonction de s'adapter au changement climatique, ce qui constitue un véritable défi !**

Bon nombre de villes sont déjà engagées dans la démarche. Afin de rendre les villes plus fraîches, par le développement de la nature en ville, la forme urbaine, le choix des matériaux, des solutions existent pour aménager durablement.

Pour preuve, Madame la Maire souligne que Jouy-en-Josas s'est engagée de longue date en faveur du climat et de la nature en ville. En témoigne notamment, les labellisations « Villes et Villages Fleuris » et « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » ainsi que les réflexions menées autour du réaménagement des cours d'école.

Le dialogue Etat / collectivités permet de dégager des solutions communes pour travailler sur ces enjeux, tout en fédérant l'ensemble de la chaîne des acteurs.



Une matinée consacrée aux apports théoriques et à la présentation d'expériences inspirantes

Apports théoriques et définitions de la nature en ville : vers un vocabulaire commun au service d'une approche globale, Joël Amossé, chef de groupe Nature en ville, Cerema



Les participants ont pu se familiariser aux définitions et apports de la nature en ville, et notamment contrecarrer les idées reçues sur différentes composantes de la nature en ville (biodiversité, arbre en ville, sols et eau) par le biais d'un quizz.

Les espaces de nature présentent une grande variété de typologies d'espaces et d'usages. Maintenir les continuités entre ces différents espaces est primordial en termes de préservation des réservoirs de biodiversité.

La nature en ville peut recouvrir trois définitions : sauvage ou spontanée, entretenue ou magnifiée, aménagée et exploitée.

Parfois perçue comme une contrainte au sein de nos espaces urbains soumis à une forte pression anthropique, elle assure en réalité bon nombre de fonctions écologiques (infiltration de l'eau, stockage de carbone) et services écosystémiques essentiels (régulation du climat, production de biomasse, volet culturel) répondant aux enjeux des territoires (limitation du risque inondations, atténuation des îlots de chaleur urbain, amélioration du cadre de vie).

Dès lors, quelle stratégie adopter pour son intégration, sa préservation et sa mise en valeur ? Une approche globale se révèle la plus efficace, qui recouvre les trois volets suivants :

- la communication et la concertation, pour assoir la légitimité du projet et son adhésion,
- l'affirmation de la transversalité,
- les actions pour et avec la nature (préservation et valorisation de l'existant, conception écologique avec des solutions fondées sur la nature).

La gestion intégrée des eaux pluviales, de la logique du « tout tuyau » à des solutions plurielles, Céline Gibelin, cheffe de groupe Eau et Analyses environnementales au Cerema, Raphaël Migliori, chargé d'opération, Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) et Léa Kazé, chargée de mission grands projets à la direction générale déléguée à la ville nature, Ville de Plaisir

La gestion historique au « tout tuyau » a eu pour effet l'augmentation de l'imperméabilisation et des surfaces de ruissellement. Ceci a pour impact d'augmenter le temps de retour de la goutte d'eau au milieu naturel, d'engendrer de fait une saturation hydraulique, et *in fine* des difficultés de financement des investissements. D'un point de vue qualitatif les effets sont notables : l'eau est ainsi plus soumise à des sources de pollution ce qui a un impact sur le milieu récepteur.



La gestion intégrée des eaux pluviales ou alternative consiste à **revenir à un cycle de l'eau le plus proche possible du cycle naturel. L'eau constitue un véritable potentiel de création, d'agencement pour améliorer le cadre de vie vers une ville plus résiliente.** Il existe ainsi une palette de solutions à adapter au contexte et au projet (noues, tranchées drainantes, conservation des sols existants, désimperméabilisation, réduction de l'emprise des bâtiments, minimisation des rejets au réseau, favorisation du ruissellement vers les espaces verts...). **Il n'y a donc pas de solution unique, mais de multiples potentialités !**

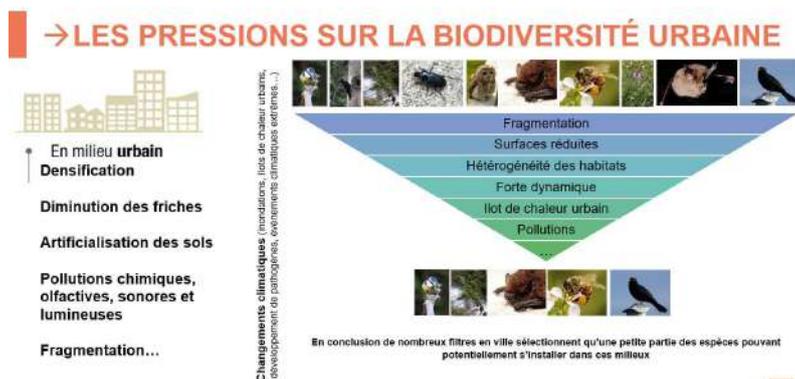
Sur la question des accompagnements possibles, **il est à noter que la doctrine de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN) se fonde sur le SDAGE** qui définit de grandes orientations sur tout le bassin. Mis en place sur la période 2022-2027, il comprend 5 orientations fondamentales, acte la stratégie dans les documents d'urbanisme et décline les principes de gestion des eaux pluviales à la source, au niveau opérationnel.

L'exemple de la **réhabilitation de la cantine scolaire Jacques Prévert et de la restructuration de son parvis est une illustration concrète des techniques alternatives de gestion des eaux pluviales.** La Ville de Plaisir a intégré une logique de gestion de l'eau à la parcelle, par une réflexion globale sur un périmètre élargi. Ainsi, 70% de la surface totale a pu être désimperméabilisée et des zones de pleine terre via la plantation de « micro forêts » ont pu être créées. Une gestion optimale des pentes a permis la conduite de l'eau vers toutes les surfaces infiltrantes, ainsi que la récupération *in fine* dans une cuve de stockage.



Création de surfaces de pleine terre à Plaisir

La biodiversité : de la connaissance à la préservation, quelle place pour la composante humaine ? Jonathan Flandin, chargé de mission écologie urbaine - ARB IdF, Jean-Michel Allirand, adjoint au maire - La Queue-Lez-Yvelines



Le terme biodiversité est très englobant. Il comprend la diversité des écosystèmes, de l'ensemble des espèces du vivant, ainsi que la diversité au sein d'une espèce, c'est-à-dire la diversité génétique.

Les activités humaines exercent une pression sur la biodiversité : la densification peut être contraignante, les infrastructures de transport constituent des frontières quasi infranchissables et les effets du changement climatique tendent à homogénéiser les espèces en ville.

Les milieux urbains très artificialisés présentent cependant une hétérogénéité en termes d'habitats. La taille réduite des espaces de nature en ville va, malgré tout, avoir un impact sur le type d'espèces présent : les espèces dites généralistes vont prédominer.



Parallèlement, la grande hétérogénéité des gestionnaires (gestionnaires publics, gestionnaires des espaces verts d'entreprises, jardins de particuliers) crée de fortes discontinuités.

La biodiversité constitue en réalité un objectif et un moyen, qui permet de travailler sur d'autres enjeux du milieu urbain (atténuation des effets du changement climatique, amélioration du cadre de vie, de la santé, volet social).

Tout projet urbain doit satisfaire à l'étape première du diagnostic, via la réalisation d'inventaires. Il s'agit pour le porteur de projet d'être en capacité d'adapter les futurs aménagements à ce que l'on va observer.

Par la suite, les actions doivent s'inscrire à de multiples échelles, il s'agit :

- de diversifier la végétalisation, les strates, les habitats...
- d'appliquer une gestion écologique ou la non gestion,
- de prendre en compte les trames sur son territoire (trames vertes et bleues, trames brunes), notamment par la restauration des trames du passé (ex : ancien ru canalisé),
- de créer des quartiers perméables.

L'ensemble de ces actions implique un changement de paradigme, une prise en compte du ressenti des habitants. Les initiatives « cimetières vivants » en sont une parfaite illustration. **Il s'agit de penser la composante humaine, au-delà des aspects techniques.**

La **Ville de La Queue-lez-Yvelines développe depuis 2016 une réflexion sur la gestion de son cimetière**. Les cimetières constituent des lieux « sensibles » qui revêtent une importance majeure pour la population. En France, la part du minéral y est prépondérante. L'absence de désherbage est perçue comme une forme d'abandon du lieu. La Ville de La Queue-lez-Yvelines a anticipé l'interdiction de l'usage des produits phytosanitaires et choisi notamment d'enherber certaines allées minérales. Mais la mise en œuvre d'une telle décision impliquait de comprendre les contraintes du lieu.

Toutes les allées devant être porteuses, la solution retenue a été de rajouter une couche de compost et d'y semer de la fétuque ovine et une variété de trèfle. L'expérience est positive avec le retour d'espèces d'insectes et d'oiseaux. La prise en compte de la petite faune peut s'appréhender par la gestion des clôtures (voir à ce sujet l'expérience de Niort).



Allée enherbée du cimetière



« Ma cour passe au vert » l'expérience de Magny-les-Hameaux

Autre illustration inspirante de la prise en compte de l'arbre dans la ville, la ville de Magny-les-Hameaux a eu pour ambition de faire des cours d'école, des espaces dans lesquels les enfants ont accès à la nature, la biodiversité, dans un cadre confortable et **adapté à l'ensemble des usages**.

Dans le cadre de cette démarche, établie sur une durée de 16 mois, les premiers interrogés ont été les enfants, via des ateliers de sensibilisation, en lien avec le Parc Naturel Régional. Par la suite, un groupe d'adultes a décliné des actions sur la base du travail réalisé par les élèves. Les temps d'échanges avec l'ensemble de la communauté ont été essentiels pour le réaménagement de la cour, y compris pour faire évoluer les pratiques en termes de gestion des espaces réaménagés.

Face à ces défis, la concertation et l'accompagnement par les acteurs concernés sont des leviers d'action notables !



Cour d'école de Magny les Hameaux

Vous retrouverez l'ensemble des présentations de la matinée ainsi que les dispositifs d'accompagnement et d'aides mobilisables dans la valise pédagogique.

Exemple de recensement du site Aides Territoires



Une après-midi de déambulations à Jouy-en-Josas autour d'aménagements de nature en ville et de gestion écologique de l'eau

Un parking végétalisé et perméable, en lien avec les opérations de renaturation de la Bièvre, par Jacques Querelou, paysagiste de l'Etat, DDT78



Le projet de reméandrage de la Bièvre : actions de renaturation déjà conduites et opérations à venir, par Hervé CARDINAL, Services techniques – Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre

La renaturation de la Bièvre en centre ville, par Hervé CARDINAL, Services techniques – Syndicat Intercommunal pour l'Assainissement de la Vallée de la Bièvre



Et de description des actions menées par la ville de Jouy-en-Josas (charte de l'arbre, gestion écologique, etc.), par Véronique EBALARD, Cheffe de projet Plan Climat à la Mairie de Jouy-en-Josas

